

HIVER 2019 - 2020

COLS ET SOMMETS DES BAUGES EN RAQUETTES

Séjour randonnée en étoile, en hôtels **
6 jours / 5 nuits / 5,5 jours de marche



Entre le lac du Bourget et le lac d'Annecy, le massif des Bauges constitue une entité à la fois géographique et culturelle. Ce Parc naturel régional est constitué de montagnes superbes, sauvages et paisibles où l'élevage est encore très présent.

Nous avons déniché des itinéraires menant à des cols et des sommets grandioses où les chamois sont souvent au rendez-vous. Durant cette semaine, nous explorons les vallons secrets de la vallée des "Bauges Devant".

Les randonnées s'effectuent à partir d'un hôtel**, maison de village rénovée, très sympathique, au coeur du typique village de Jarsy.

DESTINATIONS QUEYRAS
8 ROUTE DE LA GARE – 05600 GUILLESTRE – FRANCE
Tel : (+33) 04 92 45 04 29

e-mail : contact@randoqueyras.com - web : www.randoqueyras.com

PROGRAMME

Jour 01 :

Transfert pour Jarsy et déjeuner à l'hôtel. Après s'être changés, sans véritable transition, nous allons effectuer notre première montée entre Trélod et Arcalod, points culminants des Bauges pour atteindre le **Col de Chérel** (1495 m). Nous longeons la **Réserve Nationale de Faune** et peut-être aurons-nous la chance d'apercevoir des chamois, car nous sommes en limite d'une "zone de protection spéciale".

Dénivelée : 520 m

Longueur : 6.5 kms

Horaire : 3 h 00 mn

Jour 02 :

Ce "Tour des quatre cols" commence au dernier hameau de la vallée de Doucy, le **Cul du Bois**. Nous atteignons rapidement le **Golet de Doucy** (1329 m) et entamons ensuite la montée conduisant à la **Crête du Mont Julioz** (1500 m). Une traversée en forêt nous conduit au Col du Plane (1337 m), puis au Trou de la Fenêtre (1269 m). Nous descendons ensuite le doux vallon de clairière en clairière pour atteindre les **villages typiquement baujus de Mont Derrière et Mont Devant** (1010 m). Nous remontons au **Col de Bornette** (1304 m) nous ménageant de très belles vues sur le lac d'Annecy et le massif des Bornes-Aravis. Une belle traversée sous le Banc Plat nous ramène au **Golet de Doucy** (1329 m) et au **Cul du Bois**.

Dénivelée : 780 m

Longueur : 16 kms

Horaire : 5 h 30 mn

Jour 03 :

Nous commençons par nous élever au-dessus de la **haute vallée du Chéran**, au pied de la **pyramide du Trélod**. Nous quittons le fond de vallée austère et gagnons peu à peu les grands espaces dégagés du **vallon perché de l'Arclusaz**. Après être passés aux Chalets du Praz (1405 m), nous montons jusqu'à la **Crête Ouest** (1703 m), au sommet de la falaise. Nous y découvrons le massif des Bauges dans sa presque intégralité. Plusieurs variantes sont possibles pour la descente.

Dénivelée : 840 m

Longueur : 10.5 kms

Horaire : 5 h 00 mn

Jour 04 :

Une randonnée plus douce est au programme de cette journée. Nous partons d'Epernay, au fond de la vallée des Bauges Devant. Une douce montée entre forêt et clairière nous conduit à **Pré Bailet** (1041 m), puis à la **Crête de la Via**, sur la bordure sud du massif des Bauges. Nous atteignons le **Chalet du Potat** (1382 m), puis l'**Epion** (1422 m), point culminant de la journée. Le **Col du Potat** (1351 m) nous offre de superbes vues, du massif de la Lauzière et la Chartreuse jusqu'au **Mont Aiguille dans le Vercors**.

Dénivelée : 600 m

Longueur : 9.2 kms

Horaire : 4 h 00 mn

Jour 05 :

Cette randonnée au-dessus de Jarsy nous permet de découvrir la face ouest de l'Arcalod, point culminant des Bauges. Nous sortons de la forêt au **Chargieu** (1295 m). Après le petit col, nous gravissons les superbes pentes dégagées conduisant à la crête et à la **Croix d'Allant** (1580 m), splendide belvédère sur l'Arcalod et le Mont de la Coche. Selon l'enneigement, plusieurs itinéraires de descente sont possibles

Dénivelée : 730 m

Longueur : 9 kms

Horaire : 5 h 00 mn

Jour 06 :

Nous allons découvrir le versant Est du Mont Colombier qui fait face au village de Jarsy et que nous avons devant les yeux depuis une semaine. Une montée en forêt, puis une belle combe nous conduit au **Chalet Besson** (1281 m). En suivant la crête nous gagnons la **Croix du Plane** (1385 m), au pied du Mont Colombier. La descente s'effectue par la grange de **Frotte Cul**, la bien nommée.

Dénivelée : 730 m

Longueur : 8 kms

Horaire : 4 h 30

Ce programme est indicatif, il peut être modifié par votre accompagnateur pour s'adapter aux conditions météorologiques et nivologiques –

ANIMATIONS hors randonnée :

Lors d'une semaine de randonnée en étoile, nous disposons toujours d'un peu de temps pour visiter les sites remarquables du massif. En fin de journée, au cours d'une ½ journée de mauvais temps, et si la proposition convient à l'ensemble du groupe, votre accompagnateur vous emmènera visiter au choix :

- La Chartreuse des Aillons : lieu qui retrace l'histoire du massif et présente de manière passionnante le patrimoine et l'architecture des Bauges.
- La maison thématique du Parc Naturel : paysages, Faune et Flore avec des maquettes intéressantes pour revivre vos randonnées !
- La fromagerie du Val d'Aillon : présentation de la fabrication des fromages locaux.

ENNEIGEMENT

Nous sommes avant tout des randonneurs et si la neige vient à manquer nous assurons tout de même le départ de nos séjours. L'ambiance et la luminosité hivernale seront au rendez-vous même si nous ne pouvons pas chausser les raquettes.

La montagne est très différente en hiver, les couleurs ne sont pas les mêmes que l'été, et le soleil est plus bas sur l'horizon offrant des lumières de coucher de soleil tout au long de la journée !

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le Lundi en gare d'Aix Les Bains TGV (sortie principale) à 11h00.

Accès voiture :

En provenance de Lyon, Grenoble : l'autoroute A43 jusqu'à Chambéry, puis A 41 en direction de Annecy. Sortie n°13 "Aix les Bains Sud". Suivre ensuite la direction centre ville, puis gare.

En provenance de Genève : l'autoroute A41 en direction de Chambéry. Sortie n°14 "Aix les Bains Nord" Suivre ensuite la direction centre ville, puis gare.

Transfert ensuite pour Jarsy en suivant l'accompagnateur avec votre véhicule.

Parking : Vous pouvez garer votre véhicule sans souci près de votre hébergement.

Accès train : gare TGV d'Aix les Bains (horaires sur www.oui.sncf)

Paris gare de Lyon – Aix les Bains : 07h49 - 10h51 (TGV direct)

Lyon Part Dieu – Aix les Bains : 08h50 – 10h33

Marseille – Aix les Bains : 06h38 – 10h33 (via Lyon)

DISPERSION

Le Samedi en gare d'Aix Les Bains TGV vers 17h30

Retour voiture : le samedi à l'hôtel

Retour train : le samedi à la gare d'Aix les Bains (horaires sur www.oui.sncf)

Aix les Bains – Paris : 18h01 – 21h15 TGV direct

Aix les Bains – Lyon : 17h43 – 18h53

Aix les Bains – Marseille : 17h43 – 20h46 (via Lyon)

FORMALITES

Carte d'identité ou passeport en cours de validité.

NIVEAU

Pour marcheurs sportifs.

3 chaussures

Itinéraire de montagne avec dénivelées de 600 à 840 mètres/jour. Accessible aux randonneurs n'ayant jamais pratiqué la randonnée en raquettes à neige. Si vous le souhaitez, il est toujours possible de se reposer une journée pour reprendre des forces.

Dénivelée moyenne : 600 m

Maximum : 840 m

Longueur moyenne : 10 km

Maximum : 16 km

Horaire moyen : 5 h 00 mn

Maximum : 5 h 30 mn

HEBERGEMENT

5 nuits en hôtel ** à Jarsy, en chambres doubles (douche et WC dans la chambre). Au cœur d'un village de 150 habitants, dans une maison rénovée, l'hôtel est idéalement placé pour profiter de la vie locale.

Les **inscriptions individuelles** sont regroupées en chambre de 2 à 3 personnes. Supplément pour chambre individuelle (120 €/personne), dans la mesure des disponibilités.

Les repas

Pour les repas, Armelle se met en quatre pour nous faire découvrir la cuisine locale en sortant des « sentiers battus », résultat : pas de tartiflette ou de fondue, mais un régal tout en surprises !

Les pique-niques sont copieux et accompagnés de vivres de course, préparés par hébergement.

Vivres de course fournies (barres de céréales et/ou gâteaux-chocolat ; fruits secs).

TRANSFERTS INTERNES

Notre minibus pouvant transporter 8 personnes en plus de l'accompagnateur, si le groupe dépasse ce nombre, nous pouvons vous demander d'utiliser votre propre véhicule. Dans ce cas-là, il est bien évident que vous serez défrayé des frais engagés.

PORTAGE DES BAGAGES

Vous ne portez qu'un sac comportant les affaires pour la journée et le repas de midi fourni, réparti entre tous.

GROUPE

Les groupes sont constitués de 6 à 12 personnes.

ENCADREMENT

Jean François, Pierre ou Claude, Accompagnateurs en Montagne Baujus, spécialistes de la randonnée hivernale.

MATERIEL FOURNI

Pour ces randonnées en raquettes il vous sera fourni une paire de raquettes "Inook Expert" très performantes. Leur système de fixation s'adapte à tous les types de chaussures (si vous avez un doute appelez-nous). Pour compléter l'équipement nous vous proposons des bâtons de ski.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vêtements :

Les principes :

Pour le haut du corps, le principe des 3 couches permet de gérer quasiment toutes les situations :

- un sous-pull à manches longues en matière respirante (fibre creuse).
- une veste en fourrure polaire chaude.
- une veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex.

En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie, neige ou vent, il suffit de rajouter la veste imperméable. Par grands froids ou lors des pauses, la veste polaire est un complément indispensable.

Prévoir des vêtements qui séchent rapidement et donc proscrire le coton. Préférez la laine, la soie et les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible.

Pensez à vous couvrir avant d'avoir froid, mais surtout à vous découvrir avant d'avoir trop chaud. La sueur est l'ennemi du randonneur à raquettes, car elle humidifie les vêtements qui sont rapidement glacés lors des pauses. Ainsi, il est très rare d'effectuer une ascension vêtu d'une veste polaire.

Eviter les anoraks et proscrire les combinaisons de ski, trop chauds et encombrants.

La liste idéale : (à adapter suivant la randonnée et la saison)

- 1 chapeau de soleil ou casquette.
- 1 foulard.
- 1 bonnet.
- 1 paire de moufles avec éventuellement des gants en soie et une paire de gants supplémentaire.
- T-shirts manches courtes en matière respirante de préférence (1 pour 2 à 3 jours de marche).
- 1 sous-pull à manches longues en matière respirante ou une chemise.
- 1 veste en fourrure polaire.
- 1 veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex avec capuche.
- 1 cape de pluie ou un sursac si vous possédez la veste ci-dessus.
- 1 pantalon de trekking ample.
- 1 surpantalon imperméable et respirant type gore-tex (si votre budget vous le permet)

- 1 caleçon (peut-être utilisé le soir à l'étape).
- Chaussettes de marche (1 paire pour 2 à 3 jours de marche) Privilégier la laine ou les chaussettes spécifiques randonnée. Attention au coton pour les ampoules.
- 1 paire de chaussures de randonnée tenant bien la cheville et imperméables à semelle type Vibram. Pensez à « tester » auparavant les chaussures neuves et celles inutilisées depuis longtemps. Proscrire absolument les bottes et après-skis.
- 1 paire de guêtres.
- Des sous-vêtements.
- 1 maillot de bain (facultatif).
- 1 pantalon confortable pour le soir.
- 1 paire de chaussures de détente légères pour le soir.

Equipement

- 1 sac à dos de 35/40 litres à armature souple, muni d'une ceinture ventrale et permettant d'accrocher les raquettes.
- Un grand sac plastique permettant de protéger l'intérieur du sac à dos.
- 1 paire de lunettes de soleil d'excellente qualité avec protection latérale.
- 1 thermos ou une gourde de préférence isotherme (1,5 litre minimum).
- 1 couteau de poche type Opinel.
- 1 petite pochette (de préférence étanche) pour mettre son argent, carte d'identité, carte vitale et contrat d'assistance.
- Nécessaire de toilette (privilégiez l'indispensable, les petites contenances, les échantillons et les kits de voyages).
- 1 serviette de toilette qui sèche rapidement.
- Boules Quiès ou tampon Ear (facultatif).
- Papier toilette + 1 briquet.
- Crème solaire + écran labial.
- Boîte plastique hermétique (contenance 0,5 l minimum) + gobelet + couverts.
- 1 frontale ou lampe de poche.
- 1 couverture de survie.
- Appareil-photo, jumelles (facultatif).

Pharmacie personnelle

- Vos médicaments habituels.
- Médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence.
- Pastilles contre le mal de gorge.
- Bande adhésive élastique, type Elastoplaste en 8 cm de large.
- Jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes.
- Double peau (type Compeed ou SOS ampoules).
- 1 pince à épiler.

DATES ET PRIX

Dates du lundi au samedi	Prix par personne
Du 10 au 15 février 2020	695 €
Du 17 au 22 février 2020	725 €
Du 24 au 29 février 2020	725 €
Du 02 au 07 mars 2020	695 €

Supplément chambre individuelle : 120 €

LE PRIX COMPREND

- les frais d'organisation et l'encadrement
- la nourriture et l'hébergement (base chambre double) en pension complète
- le prêt des raquettes et des bâtons
- les transferts et visites prévus au programme

Code : RQCSBA

LE PRIX NE COMPREND PAS

- les boissons et dépenses personnelles
- le supplément chambre individuelle 120 € (sous réserve de disponibilité)
- le moyen de transport jusqu'au lieu de rendez vous
- l'équipement individuel
- l'assurance multirisques

POUR EN SAVOIR PLUS

INFORMATION SUR LA REGION

Le Massif des Bauges, Parc naturel régional, se situe dans les Alpes entre la Savoie et la Haute Savoie. Il est proche des villes d'Annecy, Aix-les-Bains, Chambéry et Albertville. De loin, il ressemble à une forteresse inaccessible, mais ne vous fiez pas aux apparences ! En son sein, le paysage se décline en villages blottis entre prairies et forêts.

Suivant votre fantaisie, six accès vous permettent d'y entrer. Et vous y découvrirez un îlot de nature préservée, qui a su dompter le temps et échapper à la foule.

Ses habitants, les Baujus, sauront vous faire partager l'amour de leur pays. A pied, à cheval, avec un âne, à vélo, en parapente, à ski, ou en raquettes, le massif des Bauges est un terrain de découvertes pour les randonneurs de tout niveau.

Les montagnes abritent une flore et une faune remarquables et variées, notamment dans la Réserve Nationale de Chasse et de Faune sauvage des Bauges qui protège chamois, mouflons, marmottes, tétras...

Les paysages du Massif des Bauges sont un régal pour les yeux, et la "Tome des Bauges", AOC, un régal pour le palais. Loin de la foule, "en Bauges on est bien !", les connaisseurs le savent.....

Sans oublier la fameuse « argenterie des Bauges » qui fait maintenant la fierté des Baujus, alors qu'il y a un siècle on se moquait d'eux car ils n'étaient pas assez riches pour se payer des couverts en argent, donc ils les fabriquaient eux-mêmes en bois !

BIBLIOGRAPHIE

- " Les vallées des Bauges " , Abbé François GEX, Editions Bauges Diffusion.
- " Le loup n'a jamais mangé l'hiver " , Mémoires d'André GALLICE, poète paysan bauju, Editions Curandera.
- "Les Bauges " ALPIRANDO, novembre 89, p 64.
- "La Savoie Vagabonde", Tome 1, Jean-Marie JEUDY, Editions Glénat.
- ALPES MAGAZINE n°34, août 95, " Les Bauges , une île douce et verte ".
- ALPES MAGAZINE n°40, août 96, " Les Parcs des Alpes " , p 16.
- ALPES MAGAZINE n°61 février 2000, " Neige et traces dans les Bauges " , p 77.
- ALPES MAGAZINE n°64, juillet 2000, " Les Parcs alpins " , p 32.
- ALPES MAGAZINE n°85, janvier 2004 " Sur la ligne bleue des Bauges " , p 68.
- TERRE SAUVAGE n° 190 , janvier 2004, « randonnées nature dans les Bauges »
- TERRE SAUVAGE n° 239 juin 2008, « BAUGES, la nature a du goût »

CARTOGRAPHIE

1 / 50 000 Didier Richard " Massif des Bornes-Bauges "

1 / 25 000 IGN 3332 OT Chambéry Lac du Bourget.

1 / 25 000 IGN 3432 OT Massif des Bauges.

1 / 25 000 IGN 3431 OT Lac d'Annecy.

Filmographie :

« KNOCK » de Guy LEFRANC (1951) avec Louis JOUVET, " La dernière saison " de Pierre BECCU, « Mon petit doigt m'a dit » de Pascal THOMAS, avec Catherine FROT et André DUSSOLIER,

ADRESSES UTILES

Itinéraire : www.viamichelin.fr

SNCF : Tel :0 892 35 35 35 ou www.oui.sncf

Co-voiturage : www.covoiturage.fr www.123envoiture.com www.allostop.net

Parc Naturel des Bauges : www.parcdesbauges.com

INSCRIPTIONS, ANNULATIONS ET ASSURANCES

INSCRIPTIONS (Extrait de nos CGV)

Pour réserver votre séjour : Vous pouvez vous inscrire sur notre site internet en remplissant le formulaire en ligne ou en demandant notre bulletin d'inscription envoyé par mail ou par courrier.

Règlement : L'inscription devient effective après avoir rempli et signé la fiche d'inscription, et versé un acompte de **30% minimum du montant du séjour. Le solde sans rappel de notre part**, devra être réglé impérativement au plus tard **30 jours avant le départ**. Si l'inscription intervient moins de 30 jours avant le départ, elle devra être accompagnée de l'intégralité du montant du séjour. Une inscription non soldée dans les délais pourra être annulée sans rappel, l'acompte restant acquis à Destinations Queyras. La facture envoyée par mail lors du paiement de l'acompte tient lieu de confirmation d'inscription. Il ne sera pas envoyé de récépissé ou autres justificatifs lors du paiement du solde. Attention : n'envoyez jamais de chèque seul, sans bulletin d'inscription ou sans explication.

ANNULATION (Extrait de nos CGV)

DE NOTRE PART : DESTINATIONS QUEYRAS se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

DE VOTRE PART : Les retenues ci-dessous vous seront remboursées si vous remplissez l'une des nombreuses conditions de l'assurance-annulation, déduction faite du montant de la prime d'assurance et de la somme retenue pour frais de dossier. L'annulation devra nous être notifiée par téléphone ou mail et confirmée par mail. L'annulation sera effective à la date de réception du mail. Attention, pour que ces conditions d'annulation s'appliquent, vous devez avoir payé l'intégralité de votre séjour. À plus de 31 jours du départ, pour tout séjour hors aérien, si vous souhaitez changer de séjour ou de date, une somme forfaitaire de 30 € sera retenue par personne.

Pour tout séjour avec aérien ou bateau, le billet étant émis dès l'inscription et aux dates imposées par la compagnie pour certains types de tarifs, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100% du prix du billet avec les taxes, quelle que soit la date d'annulation de votre séjour. En cas de modification du billet du voyage, les conditions appliquées seront celles imposées par la compagnie aérienne, le participant devra s'acquitter d'une somme supplémentaire de 30€.

En cas désistement :

- A 31 jours et plus du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 € par personne.
- Entre 30 et 21 jours du départ : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours du départ : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours du départ : 75 % du montant du séjour.
- La veille ou le jour du départ : 90 % du montant du séjour.

Dans le cas de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrètement d'un bateau.

- De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €
- De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour
- A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Ne pourront prétendre à aucun remboursement :

- Les participants absents ou ne respectant pas les dates, heures ou lieux de rendez-vous.
- Tout participant interrompant un séjour de son fait.
- Tout participant contraint par l'encadrement d'interrompre son séjour pour cause de niveau technique ou physique insuffisant et compromettant la sécurité du groupe.

Si la météo, les conditions d'enneigement, le niveau des participants ou des événements imprévus l'imposent, particulièrement pour la sécurité du groupe, l'encadrement se réserve le droit de modifier le programme sans que les participants puissent prétendre à indemnité.

ASSURANCES (Extrait de nos CGV)

Vous avez l'obligation de souscrire une assurance rapatriement dès l'inscription de votre séjour. Si vous ne souscrivez pas celle que nous proposons, merci de nous faire parvenir l'attestation de votre assurance rapatriement.

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

1. Assurance Annulation (2,5 % du montant du séjour).
2. Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour (2 % du montant du séjour)
3. Assurance Multirisques Annulation, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour (3,9 % du montant du séjour).

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n°4637 joint à votre dossier. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

Nos Conditions Générales de Vente peuvent être téléchargées directement sur notre site :

<https://www.randoqueyras.com/conditionsvente.html> ou vous sera envoyé lors de l'établissement de votre facture.

**DÉPOSEZ VOS AVIS SUR VOTRE SÉJOUR,
PARTAGEZ VOS PHOTOS ET VIDÉOS DE VOYAGE
SUR NOTRE SITE INTERNET,
SUR FACEBOOK, TWITTER OU SUR INSTAGRAM !!**



#destinationsqueyras

***CONTACT@RANDOQUEYRAS.COM
WWW.RANDOQUEYRAS.COM***

CONTACT

Destinations Queyras
8 route de la gare
05600 GUILLESTRE
Tel. (33) 04.92.45.04.29
Fax. (33) 04.92.45.00.49
contact@randoqueyras.com
www.randoqueyras.com

Agence de voyage N° IM005100004
SARL Randoqueyras au capital de 10 000 €
RCS Gap 484 591 235
RCP MMA 113.326.666
Garant : APS 15 avenue Carnot 75017 PARIS
Agrément Jeunesse et Sports 00598ET0048 -
SIREN 484 591 235 APE 633Z